

Questions d'éducation : (suite de la 1re page)

Autor(en): **L.-H.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 483

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de nos hautes vallées. Le ramassage des myrtilles était autrefois réservé principalement aux femmes et aux enfants. Aujourd'hui, le chômage oblige même les hommes à s'occuper de la cueillette de ces fruits, d'autant plus, d'ailleurs, que le prix relativement élevé (75 cts par kg pour de la belle marchandise) que garantit l'union aux récolteurs assure à ceux-ci une recette journalière qui n'est pas à dédaigner.

Dans les cantons du Valais, d'Uri, des Grisons et du Tessin, les centrales de ramassage sont exclusivement des coopératives. Cop.

La délinquance juvénile à Londres.

Un récent rapport du Directeur de la Police métropolitaine indique que le 26,7 % des personnes arrêtées pour divers délits en 1935 sont âgées de moins de 17 ans. Celles de 12 à 15 ans étaient plus nombreuses que celles de 15 à 17 ans.

Quelle est la cause de cette mauvaise conduite des écoliers? se demande un correspondant du Times. Il la voit dans la diminution de la vie de famille et aussi dans la manière — trop peu sévère — dont sont traités les enfants et adolescents arrêtés pour la première fois.

(Bulletin de presse de l'U.I.S.E.)

Femmes médecins

En Autriche, l'Association des caisses-maladie, de création récente, avait trois postes de médecins spécialistes à pourvoir. Pour l'un de ces trois postes, une femme médecin a été choisie pour la première fois, à l'Institut de dermatologie: M^{me} le Dr. Hedwige Fischer-Hofmann.

— Les trois premières femmes médecins d'Egypte viennent de passer leurs examens professionnels à l'Université du Caire.

— M^{me} le Dr. Fanny Helfern, d'origine autrichienne, qui, depuis deux ans, est chef de la clinique de neurologie de l'Université de Shanghai vient d'être nommée professeur titulaire de la chaire de neurologie.

Pour faire connaître Clémence Royer

Nos lectrices n'ont certainement pas oublié les articles qu'à deux reprises notre collaboratrice, M^{me} Marg. Evard, consacra à la géniale figure de Clémence Royer, déplorant l'ignorance dans laquelle reste encore le grand public à l'égard de cette femme, dont les dons extraordinaires comme philosophe, sociologue et savante sont une gloire pour le féminisme.

Or, voici que, heureusement, grâce à l'inlassable persévérance de M. A. Milice, le biographe fervent et convaincu de Clémence Royer, un Comité, réuni sur l'initiative de quelques personnalités, dont M^{me} Maria Véroine, a pu constituer à Paris une Société Clémence Royer¹. Son but est notamment de classer et de recueillir les manuscrits de Clémence Royer dispersés au hasard des archives privées, de prendre copie de ceux qui sont déposés dans des secrétariats d'Académies de province, de publier intégralement les œuvres innombrables encore inédites de la grande savante, de faire connaître par des cours et con-

¹ S'adresser pour tout renseignement à M. Alb. Milice, 12, rue de Clermont, Beauvais (Oise, France).

sa mélancolie souriante Zénobia, cette jeune aveugle qui mène une existence de rude labeur, mais qui a pour elle l'amour de la musique et cet heureux naturel grâce à quoi elle approuve sa mère de répéter: «Zénobia a toujours de la chance».

L'Horloge, dans sa sensibilité exquise, est proprement une page magistrale. Mais il faut lire tous ces récits du Nord, qui vous laissent sous une impression de songe merveilleux et de regret à la dernière page, et aussi d'espoir que M^{me} Dixelius nous réserve encore beaucoup d'émotions aussi vives, sans jamais le moindre alliage d'une recherche de l'effet à produire.

M.-L. P.

ODETTE SIMONE, avocate à la Cour d'Appel de Paris. *Éléments de droit pratique*. 1 vol.

M^{me} Simon a donné dans cet ouvrage, un aperçu des principales dispositions du droit civil, du droit pénal et du droit public. L'ouvrage est destiné aux femmes qui préparent l'examen d'Etat de visiteuse d'hygiène sociale et d'assistante de service social. Mais il pourra être très utile à toute femme qui désire avoir une idée des dispositions adoptées par la loi française sur telle ou telle question.

M^{me} Simon a renoncé à l'énumération et la production des textes légaux, difficiles à comprendre pour des profanes. Elle s'est attachée avec beaucoup de bonheur à résumer dans de petits chapitres l'essentiel des dispositions intéressant chaque question. Nous voyons, par exemple, qu'en 5 pages elle indique les causes de divorce, la procédure à suivre et les conséquences possibles en ce qui concerne les enfants. Autre part, en

férences par la création d'une bibliothèque, sa pensée s'inséparablement riche, de lancer l'idée de lui élever une statue, ou tout au moins une stèle funéraire sur sa tombe, et de demander aux municipalités des villes où elle habita de donner son nom à une rue...

Ce dernier point nous touche tout spécialement, nous Suisses romands, puisque c'est à Lausanne que résida pendant bien des années Clémence Royer, accumulant à la bibliothèque de cette ville les lectures que seul un cerveau comme le sien pouvait assimiler, y commençant sa traduction française de l'*Origine des espèces* de Darwin, y donnant des cours et des conférences où affluait toute l'élite philosophique et politique de l'époque, et enfin y rédigeant le mémoire sur la *Réforme de l'impôt*, mis au concours par le Conseil d'Etat du canton de Vaud (1860), et pour lequel, par une amusante ironie du sort, le prix fut partagé entre elle et le farouche antiféministe Proudhon (celui qui ne voyait pour la femme pas d'autre tâche que d'être ménagère ou courtisane!...) C'est par ce séjour et par cette activité à Lausanne que nous pouvons avec fierté revendiquer Clémence Royer comme étant un peu nôtre, et c'est pour cette raison aussi, nous l'espérons, que la Société nouvellement formée trouvera chez nous des membres et un appui.

J. GUEYBAUD.

Questions d'éducation

(Suite de la 1^{re} page.)

L'Ecole du Haut enseignement ménager reprend ses cours en automne à Paris. Le programme comprend l'organisation des travaux ménagers, la psychologie familiale, l'économie domestique, la médecine et le droit appliqués à la famille, la comptabilité ménagère, l'urbanisme et l'art décoratif appliqués à la vie du foyer, la science de l'hygiène alimentaire, le textile, le vêtement, la coupe, la mode, etc. L'école s'attache à former aux sciences domestiques une élite de femmes. Il est intéressant de voir quelle importance on donne aujourd'hui, de tous côtés, à l'enseignement ménager, et combien l'on se rend compte enfin de sa valeur, de sa nécessité pour toute femme, quelle que soit sa profession, quelle que soit sa situation sociale.

La Grande-Bretagne compte actuellement 62 *Nursery Schools*, ou écoles pour petits enfants de 2 à 5 ans, et l'Ecosse 20.

La Grèce vient de créer un *Bureau du Cinéma éducatif*, qui dépend du Département de l'Instruction publique, et c'est M^{me} Ritsa Coromila, membre du Comité directeur du Conseil national des femmes hellènes, ainsi que du Comité permanent du cinématographe et de la radiophonie au Con-

seil international des femmes, qui vient d'être nommée chef de ce bureau. Voilà une intelligente nomination qui fait honneur au flair des autorités grecques!... Quand en aurons-nous autant?

L'U.R.S.S. signale que la Russie Blanche comptait le 70 % d'illettrés; à l'heure actuelle, et depuis l'institution de l'instruction obligatoire, on est parvenu à ramener ce chiffre à 3 % environ. Alors qu'on dépensait autrefois 48 kopeks par tête d'habitant pour l'instruction, on dépense aujourd'hui 11 roubles.

On vient d'inaugurer à Vinnitza, en Ukraine, le Palais des enfants. On y a aménagé des ateliers, des laboratoires, des cercles d'éducation artistique, un théâtre, des terrains de sport. Un établissement analogue s'ouvrira prochainement à Tchernow, en Ukraine également.

Le record de construction rapide vient d'être battu à Moscou où, en 105 jours, on a édifié 72 bâtiments scolaires pouvant recevoir 127.000 élèves. A Leningrad, 35 écoles ont été construites pendant l'été 1935, et 100 sont en cours de construction actuellement. Six avions sont affectés à la distribution rapide des fournitures scolaires dans le pays entier.

En Danemark nous voyons le Conseil des femmes danoises demander la nomination de médecins et d'infirmières scolaires dans toute l'étendue du pays, afin de rendre possible l'examen

aux longs travaux de couture. Circulez dans la campagne, vers le soir: de toutes les fermes s'échappe la voix ou la musique de la radio, tandis que les paysannes préparent le repas pour les hommes qui vont rentrer et voient «leur toit qui fume dans la brume».

La radio connaît déjà la collaboration féminine puisqu'elle possède d'excellentes speakers femmes, puisque des femmes, musiciennes, conférencières, enrichissent les programmes. Il nous semble que l'on pourrait élargir cette collaboration à l'établissement des programmes. Il serait, croyons-nous, dans l'intérêt bien compris de la radiophonie suisse, dans l'intérêt direct des écouteuses qui paient leur concession, que des femmes soient appelées à siéger dans ces commissions, afin que les goûts féminins, la mentalité féminine puissent s'exprimer et être satisfaits. Il serait équitable et légitime que des femmes puissent être appelées à collaborer avec ceux qui établissent les programmes régionaux, une tâche dont nous comprenons d'ailleurs les difficultés. C'est pourquoi nous nous permettons d'attirer votre attention sur notre requête en vous priant de vouloir bien l'examiner avec bienveillance.

Veillez, etc.

Association suisse pour le Suffrage féminin. La Présidente: A. LEUCH.

Alliance nationale de Sociétés fémin. suisses. La Présidente: C. NEF.

Cette fois alors, et par miracle, la réponse de M. Pilet-Golaz nous a été plus favorable que celle de son collègue de l'Economie publique, et le grand-maître de la T.S.F. en Suisse s'est déclaré désireux d'associer les femmes à l'administration de la radiodiffusion et au service des programmes, en leur faisant place, soit dans le Comité central, soit dans les Commissions de programmes, ceci en tenant compte cependant de «certaines situations acquises» (?). «Je veux, ajoute M. Pilet-Golaz, que mes délégués jouissent d'une indépendance absolue, et ne se préoccupent que de l'intérêt de la radiodiffusion en Suisse.»

Espérons...

II. Les femmes et la Radio

Hérisau et Lausanne, le 15 août 1936.

Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Les journaux nous apprennent que vous vous occupez de la réorganisation de la radiophonie, et notamment de la composition des Commissions centrales et régionales chargées de l'établissement des programmes. C'est pourquoi nous prenons la respectueuse liberté d'attirer votre attention sur la possibilité d'une collaboration féminine au travail de ces Commissions.

Sans chercher à établir une impossible statistique, on peut affirmer que les écouteuses sont beaucoup plus nombreuses que les écouters. Le radio tient fidèle compagnie aux femmes occupées aux monotones travaux ménagers,

diction des mineurs à la Chambre des tutelles, est, à nos yeux, un peu prématuré, en revanche, l'Office de jeunesse nous semble d'une nécessité immédiate et d'un secours certain pour l'initiative privée dans l'ordre des réalisations sociales. L'institution des «Amis de la jeunesse», telle que la conçoit l'auteur, est de nature à former un corps de surveillants à la «liberté surveillée» ayant acquis les qualités indispensables à cette fonction.

M. de Mestral consacre la seconde partie de sa plaquette à un «projet de loi sur la sauvegarde de la jeunesse», cherchant ainsi à coordonner toutes les dispositions qui jusqu'à présent manquaient un peu de lien entre elles. Nous lui savons donc gré d'avoir rapporté de ses voyages d'études une vue d'ensemble du problème de la jeunesse moralement abandonnée, et nous nous empressons d'examiner les divers points qu'il nous propose de méditer avec lui.

B. R.

JEAN PIADET: *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. 1 vol. in-8°, 425 p., 8 fr. Bureau International d'Education, Genève.

Dans cette étude très approfondie, basée sur une observation minutieuse, l'auteur arrive à la conclusion qu'à la base de l'intelligence il y a une activité assimilatrice organique, aussi mystérieuse que l'assimilation biologique, qui se développe au contact du monde extérieur.

Le nouveau-né n'a que des réflexes; ceux-ci se conservent par leur fonctionnement même; les objets n'existent alors pas en soi, mais sont des aliments à cette activité. Plus tard, l'enfant cherche inconsciemment à répéter des actes connus,

Deux requêtes féminines au Conseil Fédéral

I. Le contrôle des prix et les femmes

Hérisau et Lausanne, le 15 août 1936.

Monsieur le Conseiller fédéral Obrecht, Chef du Département de l'Economie publique, Berne.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vous ne serez pas étonné que nos Associations féminines s'adressent à vous une fois encore, avec la demande pressante de bien vouloir considérer la représentation des femmes dans la Commission de contrôle des prix, que selon l'arrêté fédéral du 20 juillet 1936, le Département de l'Economie publique a été chargé d'instituer.

Nous savons également très bien que cette Commission est déjà constituée; mais nous sommes persuadées qu'il y aurait possibilité d'y créer encore une place pour une représentation féminine correspondant aux circonstances économiques. En effet, plus les femmes sont obligées de participer à la lutte pour la vie, plus pèse sur les ménages, à côté de leurs soucis directs pour l'entretien de leur famille, une lourde responsabilité économique. Il ne serait par conséquent qu'équitable que des femmes puissent collaborer aux travaux de la Commission nouvellement créée en tant que représentantes de toutes ces consommatrices suisses, ménagères et chefs d'innombrables groupes économiques, pour lesquelles une juste adaptation du prix des denrées premières est une question d'existence journalière. Nous pensons que les productrices aussi devraient être représentées dans cette Commission, car l'expérience a prouvé qu'une grande partie de la production des denrées de première nécessité, comme une partie importante de la répartition de ces denrées, est entre les mains des femmes.

Nous sommes prêtes à vous proposer des noms de femmes compétentes, si vous voulez bien entrer dans nos vues et nous faire savoir de combien de membres féminins la nomination dans la Commission pourrait être envisagée, et sur

quelques pages également, elle donne un aperçu de la puissance paternelle, de la déchéance et du désaïssissement de la puissance paternelle. On pourrait en somme intituler ce livre: *Ce que toute femme devrait savoir en matière de droit*.

A. Q.

MARIE-LOUISE REYMOND: *Le Miracle*. Préface de Marya Kasterska. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Pour romanesque, on peut dire que cette histoire extraordinaire l'est à fond. L'auteur, partant d'un fait-divers et d'inoubliables souvenirs d'un voyage à Chypre, brode sur ce thème un roman plein de péripéties, qui saute d'Ouchy à Milan, puis au Touquet, et ensuite au Danemark. C'est là, dans un cadre et une famille danois, peints d'une façon vivante et pittoresque, que se dénoue heureusement une situation qui fut dramatique et semblait désespérée.

M.-L. P.

PIERRE DE MESTRAL, licencié en droit: *La sauvegarde de la jeunesse*. Georg et Cie, Genève, 1936; 92 p.

M. Pierre de Mestral est un ami convaincu des jeunes. Il l'a prouvé par de nombreux stages dans des établissements de rééducation où il a été mêlé à eux, ce qui lui a permis d'étudier les divers systèmes qui tendent d'une part à l'amélioration des méthodes éducatives, et de l'autre à celle de la jurisprudence en matière de délinquance juvénile.

C'est donc le produit de ses investigations, de ses réflexions, qu'il nous livre en ce petit opuscule que tous ceux qui se préoccupent de l'enfance en danger moral liront avec profit. Si le projet d'un «Conseil de jeunesse», liant la juri-

aux longs travaux de couture. Circulez dans la campagne, vers le soir: de toutes les fermes s'échappe la voix ou la musique de la radio, tandis que les paysannes préparent le repas pour les hommes qui vont rentrer et voient «leur toit qui fume dans la brume».

La radio connaît déjà la collaboration féminine puisqu'elle possède d'excellentes speakers femmes, puisque des femmes, musiciennes, conférencières, enrichissent les programmes. Il nous semble que l'on pourrait élargir cette collaboration à l'établissement des programmes. Il serait, croyons-nous, dans l'intérêt bien compris de la radiophonie suisse, dans l'intérêt direct des écouteuses qui paient leur concession, que des femmes soient appelées à siéger dans ces commissions, afin que les goûts féminins, la mentalité féminine puissent s'exprimer et être satisfaits. Il serait équitable et légitime que des femmes puissent être appelées à collaborer avec ceux qui établissent les programmes régionaux, une tâche dont nous comprenons d'ailleurs les difficultés. C'est pourquoi nous nous permettons d'attirer votre attention sur notre requête en vous priant de vouloir bien l'examiner avec bienveillance.

Veillez, etc.

Association suisse pour le Suffrage féminin. La Présidente: A. LEUCH.

Alliance nationale de Sociétés fémin. suisses. La Présidente: C. NEF.

Cette fois alors, et par miracle, la réponse de M. Pilet-Golaz nous a été plus favorable que celle de son collègue de l'Economie publique, et le grand-maître de la T.S.F. en Suisse s'est déclaré désireux d'associer les femmes à l'administration de la radiodiffusion et au service des programmes, en leur faisant place, soit dans le Comité central, soit dans les Commissions de programmes, ceci en tenant compte cependant de «certaines situations acquises» (?). «Je veux, ajoute M. Pilet-Golaz, que mes délégués jouissent d'une indépendance absolue, et ne se préoccupent que de l'intérêt de la radiodiffusion en Suisse.»

Espérons...

II. Les femmes et la Radio

Hérisau et Lausanne, le 15 août 1936.

Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Les journaux nous apprennent que vous vous occupez de la réorganisation de la radiophonie, et notamment de la composition des Commissions centrales et régionales chargées de l'établissement des programmes. C'est pourquoi nous prenons la respectueuse liberté d'attirer votre attention sur la possibilité d'une collaboration féminine au travail de ces Commissions.

Sans chercher à établir une impossible statistique, on peut affirmer que les écouteuses sont beaucoup plus nombreuses que les écouters. Le radio tient fidèle compagnie aux femmes occupées aux monotones travaux ménagers,

diction des mineurs à la Chambre des tutelles, est, à nos yeux, un peu prématuré, en revanche, l'Office de jeunesse nous semble d'une nécessité immédiate et d'un secours certain pour l'initiative privée dans l'ordre des réalisations sociales. L'institution des «Amis de la jeunesse», telle que la conçoit l'auteur, est de nature à former un corps de surveillants à la «liberté surveillée» ayant acquis les qualités indispensables à cette fonction.

M. de Mestral consacre la seconde partie de sa plaquette à un «projet de loi sur la sauvegarde de la jeunesse», cherchant ainsi à coordonner toutes les dispositions qui jusqu'à présent manquaient un peu de lien entre elles. Nous lui savons donc gré d'avoir rapporté de ses voyages d'études une vue d'ensemble du problème de la jeunesse moralement abandonnée, et nous nous empressons d'examiner les divers points qu'il nous propose de méditer avec lui.

B. R.

JEAN PIADET: *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. 1 vol. in-8°, 425 p., 8 fr. Bureau International d'Education, Genève.

Dans cette étude très approfondie, basée sur une observation minutieuse, l'auteur arrive à la conclusion qu'à la base de l'intelligence il y a une activité assimilatrice organique, aussi mystérieuse que l'assimilation biologique, qui se développe au contact du monde extérieur.

Le nouveau-né n'a que des réflexes; ceux-ci se conservent par leur fonctionnement même; les objets n'existent alors pas en soi, mais sont des aliments à cette activité. Plus tard, l'enfant cherche inconsciemment à répéter des actes connus,

puis volontairement à obtenir un résultat intéressant au moyen de ses procédés habituels; c'est un début d'objectivation; c'est alors que l'univers commence à se détacher du moi. Enfin, on peut parler d'intelligence proprement dite, lorsque le bébé sait arriver à ses fins par des procédés qu'il imagine.

Ainsi, l'intelligence naît d'un échange de rapports entre l'individu et les choses, mais ses éléments sont contenus en germe dans le capital héréditaire de l'enfant.

P.

COMITÉ DES ASSOCIATIONS S'INTÉRESSANT AU SERVICE DOMESTIQUE: *L'apprentissage ménager*. (Vente au Secrétariat, 6, rue Bernard-Dessaud, Genève.)

Cette brochure illustrée intéresse avant les parents désireux de trouver une profession lucrative pour leurs filles, que les maîtresses de maison aspirant à une aide efficace et peu onéreuse. Elle réécrit les conditions et le but de cet apprentissage; celui-ci est fixé par un contrat, reproduit intégralement, et fixant les obligations et les droits respectifs de la patronne et de l'apprentie. Les professions auxquelles conduit le certificat obtenu après un examen complémentaire sont indiquées.

L. Pe.

SECRÉTARIAT DES SUISSES A L'ÉTRANGER. *Rapport de 1935* (Bundesgasse, 40, Berne).

Ce rapport insiste sur l'importance de cette œuvre dans les circonstances mondiales actuelles. En effet, par un service actif de conférences, de projection de films, par la création de bibliothèques et la diffusion de revues et de journaux nationaux, le Secrétariat permet aux Suisses expa-

systématique et le contrôle de la santé des écoliers.

L'Autriche se préoccupe, elle aussi, de la préparation ménagère des jeunes filles, de leur formation professionnelle complète et spécialisée, analogue à celle des garçons. Il faut laisser la voie ouverte aux femmes pour toutes les professions libérales, sans mettre une entrave quelconque à leur choix, du fait de leur sexe. Ces vœux furent formulés, l'an dernier, lors du Congrès des institutrices autrichiennes. Mais le plus important de tous, celui sur lequel on insista le plus, fut celui de la préparation ménagère obligatoire, comme neuvième année d'école.

L'Egypte vient de prendre une décision qui l'honore et va à l'encontre de celles que la crise et le chômage font prendre partout ailleurs ou presque. Elle a abrogé la loi qui interdisait aux institutrices mariées de continuer à enseigner... C'est de là-bas que nous vient maintenant la lumière, alors que sur le continent, on met partout des entraves au libre travail de la femme.

Le Japon, lui, vient de créer une école de réforme pour jeunes délinquants, dans les environs d'Osaka. Située dans un site merveilleux, en pleine campagne, elle compte 204 élèves (177 garçons et 27 jeunes filles). Une enquête très sérieuse faite sur les causes de la mauvaise conduite a indiqué comme les principales: l'ivrognerie, la morphomanie chez les parents (et ce n'est pas qu'au Japon qu'on pourrait en dire autant... les annales criminelles de chez nous sont riches de documents semblables!) la misère, le manque d'hygiène, la négligence de la famille, les mauvais films (là-bas aussi!) et l'absence d'une mère dévouée et attentive.

Le Bulletin contient en outre, des renseignements intéressants sur la collaboration internationale, les divers congrès de l'année dernière, et sur ceux prévus pour cette année-ci. Il donne le texte du *Message de Bonne Volonté* des enfants du Pays de Galles et de la Nouvelle-Galles du Sud. Tout le mouvement en faveur de la paix (cette paix en si grand danger aujourd'hui du fait de la folie des hommes) y est relaté en détail. Il faut tant de vertu aujourd'hui pour croire encore à la paix dans le monde, et pour la défendre, que nous n'encourageons jamais assez ceux qui se dévouent, contre vents et marées, à cette magnifique cause, si gravement compromise de par la faute des politiciens et des autocrates.

L.-H. P.



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

BALE.

Du rapport publié tous les quatre ans par cette Section, nous détachons les renseignements suivants:

De nombreuses démarches ont été tentées auprès des autorités, mais, malheureusement, plusieurs fois en vain. C'est ainsi que le Grand Conseil refusa d'admettre une femme à la Commission scolaire, et les autorités municipales en firent autant en ce qui concerne les Commissions des caisses d'assurance-maladie et d'assurance-veilles pour femmes. Par contre, un membre de l'Association a été invité à participer à des conférences, non officielles, il est vrai, avec des représentants de diverses institutions et de la Chambre de tutelle, et a ainsi pu exprimer les vœux des femmes.

Etant donné l'opposition qui ne désarme pas au travail féminin, une enquête statistique a été

mise en train, établissant exactement combien de femmes mariées exercent une profession salariée, et combien, parmi celles-ci, y sont obligées par des charges de famille. De plus, après trois ans d'efforts, l'Association obtint, en 1933, la création d'un office de consultations matrimoniales. Des séries de conférences ont été organisées, soit réservées aux membres, soit accessibles au public, et l'Association est toujours restée en rapports étroits avec d'autres organisations féminines. Enfin, une propagande active a été menée pour le journal féministe suisse, le *Schweizer Frauenblatt*, le premier organe suisse-allemand qui défende le suffrage féminin.

L. Pe.



A travers les Sociétés

Protection de la famille.

Un certain nombre de Sociétés bernoises, tant féminines que masculines et parmi elles la Fédération des Sociétés féminines bernoises, organisent du 28 au 30 septembre, un cours que l'on nous prie de signaler à l'attention de nos lecteurs, ce que nous faisons bien volontiers. Le sujet: *les dangers et la protection de la famille* est en effet de ceux qui préoccupent avec raison bien des personnes, et une étude en commun des dangers que court la famille, comme des remèdes à envisager est d'une utilité incontestable. On trouvera au «Carnet de la Quinzaine» le détail du programme. Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat de la Fédération des Sociétés féminines bernoises, Bahnhofplatz, 7, Berne.

Rapport annuel (1935-36) de la «Frauenzentrale» de Zurich.

Le secrétariat a été débordé de travail. L'importance du bureau de placement s'est accrue, mais on n'a malheureusement pu satisfaire aux nombreuses demandes. Les différents bureaux d'entraide ont continué leur activité, malgré une forte baisse de subventions; c'est ainsi que les chômeuses ont pu travailler dans l'Ouvroir de raccommodage, que les femmes âgées ont trouvé en hiver une chambre chauffée où les attendaient, avec du café, des distractions et des lectures. Si, en outre, l'aide apportée aux femmes pour leur procurer des vacances, et l'activité de l'organisation du travail à domicile.

La «Frauenzentrale» s'est associée avec d'autres organisations pour protester auprès des autorités contre l'immoralité de certains spectacles. De nombreuses conférences ont eu lieu, traitant des problèmes actuels. Des journées féminines ont été organisées à la demande du Groupement «Femme et Démocratie», dans lesquels on fit appel à la solidarité féminine.

Lors de la «Journée cantonale féminine», l'on étudia la question du travail de la femme, qui doit être pour elle non seulement un gagne-pain, mais un moyen de développer sa personnalité. Enfin, pour intéresser les jeunes, de petits groupes de travail ont été créés.

L. Pe.

«Au Gai-Logis».

Plantée au milieu des prés, en bordure du village de Tannay, près Coppet, une délicieuse maison, toute neuve et agréable, qu'un grand porrier semble protéger. «Au Gai-Logis», tel est son nom.

Depuis des années, un groupe de femmes abstinences de la région travaille et peine en vue de doter le village d'une crémèrie-restaaurant sans alcool, et d'une salle de réunion, d'un lieu chaud et confortable où les villageois et citadins puissent se rendre en toute saison. C'est à elles que nous devons ce «Gai-Logis», si sympathique sous son toit rosé.

Quelques marches nous conduisent à l'intérieur



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert depuis le 14 septembre
tous les jours (dimanche excepté)
de 10 heures à 18 heures
à l'Hôtel Richmond (annexe)

4, rue Adhémar-Fabri (Place des Alpes) Tél. 27.120

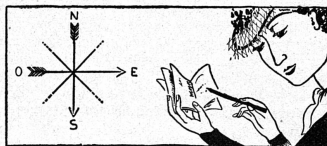
Renseignements. — Adresses. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

où l'on a su tirer parti du moindre espace. Une grande salle couleur d'abricot mûr, ornée d'une vaste cheminée où une belle flambée réjouira les hôtes, lorsque les jours seront maussades, occupe le rez-de-chaussée. A l'étage, trois chambres munies du dernier confort.

Et que de beauté s'encadre dans chaque fenêtre! De l'une on admire le lac, les montagnes de Savoie; d'une autre, le clocher de Commugny émergeant de la verdure; ou bien la paisible ligne du Jura où le regard se pose après s'être arrêté sur un champ de blé aux beaux tons dorés voisinant avec une ferme plantureuse au milieu des vergers.

Dés maintenant chacun pourra se rendre «Au Gai-Logis», on lui servira à l'heure du goûter appétissant, dehors sur la terrasse ou dans la salle aux larges baies. Et lorsque vous serez venu et que vous aurez visité cette maison charmante, vous n'aurez plus qu'une envie: revenir là, y prendre pension pendant quelque temps pour habiter ces coquettes chambres du premier étage, en pleine paix des champs aux lointains si doux.

P. C. C.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 19 septembre.

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, 2, rue Daniel-Colladon, 10 h. 30: Séance de déléguées sur convocation.

Lundi 21 septembre:

GENÈVE: Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, 6, rue Adhémar-Fabri, 20 h. 30: Séance de déléguées sur convocation.

Mardi 22 septembre:

GENÈVE: Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, 6, rue Adhémar-Fabri, 20 h. 30: Suite de la séance annoncée ci-dessus.

Jeu 24 septembre:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Hôtel Bellevue, 20 h. 30: Réception offerte aux femmes déléguées à la XVI^e Assemblée de la Société des Nations. Entrée et thé: 2 fr. 50.

Samedi 26 septembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Pâtisserie Landry, 18, Terreaux, 17 heures: Séance de propagande spécialement destinée aux jeunes: *Le suffrage féminin? pourquoi faire?* Causerie par Mme Vuillimont-Challandes.

Lundi 28 septembre:

BERNE: Cours sur la protection de la famille, Aula du Gymnase municipal, Kirchenfeldstrasse, 25: 10 h. *La famille comme base*

de la communauté humaine et organisée, par M. Leuenberger, président de l'Office de la jeunesse du canton de Berne; 11 h. 20: *La situation de la famille dans notre législation*, par Mme Guggenheim-Schlumpf, notaire; 14 h.: *La situation économique et intellectuelle de la famille à la campagne*, par M. Hämmerli, pasteur; 15 h. 15: *La situation économique et intellectuelle de la famille à la ville*, par M. Kasser, pasteur; 20 h.: Réunion familiale (Salle de paroisse de St. Jean).

Mardi 29 septembre:

BERNE: Deuxième journée du même Cours, 9 h.: *Les dangers qui menacent la famille au point de vue de l'hygiène*, par le Dr. Leuenberger; 10 h.: *Les dangers qui menacent la famille au point de vue social*, par M. Munch, secrétaire de l'Office d'orientation professionnelle; 11 h.: *La détresse religieuse de la famille*, par le pasteur Schadelin; 14 h. 15: Visite de diverses institutions.

Mercredi 30 septembre:

BERNE: Troisième journée du même Cours; 9 h.: *Les dangers économiques qui menacent la famille*, par Mme Marg. Gagg et M. Kuffer, secrétaire d'orientation professionnelle; *L'éducation dans la famille et pour la famille*, par M. Schraner, directeur d'école normale et Mme R. Neuenchwander, secrétaire d'orientation professionnelle. (Des discussions sont prévues après chaque conférence).

Samedi 3 octobre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, pâtisserie Landry, 18, Terreaux, 15 h.: Invitation aux groupements professionnels féminins et recherches des possibilités de collaboration entre ces groupements et le Groupe suffragiste.

(N. D. L. R. Il nous est malheureusement impossible d'indiquer, au moment où nous mettons sous presse toutes les réunions, conférences, séances, etc. qui vont prendre date à Genève à l'occasion de l'Assemblée de la Société des Nations, et dont beaucoup doivent être organisées trop rapidement pour que nous puissions en avoir connaissance en tout cas une semaine à l'avance. Toutes celles de nos lectrices qui désireraient être renseignées de façon plus détaillée n'ont qu'à s'adresser au Bureau de Genève de l'Alliance Internationale, 4, rue Adhémar-Fabri, qui se fera un plaisir de leur répondre).

DERNIÈRE HEURE. — Nous apprenons avec regret, au moment de mettre sous presse, le décès subit, à Chesalles (Moudon), de M. le pasteur Roger Bornand, qui fut, il y a vingt-quatre ans de cela, un des fondateurs de notre journal. Nous reviendrons plus longuement, dans notre prochain numéro, sur ce deuil, nous bornant pour aujourd'hui à exprimer notre plus vive sympathie à sa famille.

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 22 octobre 1936 - 17 mars 1937

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers. Secrétaires d'institutions sociales. Bibliothécaires. Ecole de Laborantes. Cours pour infirmières-vétuistes en collaboration avec la Croix-Rouge, 1^{er} Nov.-15 Déc. Des auditeurs sont admis à tous les cours. Pension et Cours ménagers. Formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'Ecole (Villa aveu jardin). Programme 500 (50) et renseignements par le Secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

trisés de rester en contact avec leur patrie et de resserrer les sentiments nationaux, qui risquent de s'éteindre dans certains pays.

L. Pe.

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION: *Les périodiques pour la jeunesse*. Genève, 106 p.; 3 fr.

Après plusieurs ouvrages sur la littérature enfantine, le B.I.E. a entrepris une enquête internationale au sujet des périodiques d'enfants, enquête dont les résultats sont étudiés par Mme Blanche Weber dans le présent rapport.

Est-il besoin d'insister sur l'importance de ce problème? Il est étrange de penser qu'aujourd'hui les livres pour enfants ont été l'objet de sérieux examens dans de nombreux pays, la question du journal pour la jeunesse n'a guère été abordée. Le but de cette enquête a été de chercher les conditions du périodique idéal. En effet, plus que le choix d'un livre, celui d'un journal d'enfants est difficile: le livre est lu, peut-être relu encore, puis laissé de côté. Mais le journal! Avec quelle impatience il est attendu chaque semaine, et avec quelle avidité il est dévoré! Son influence est d'autant plus sûre qu'elle se répète à intervalles réguliers et qu'elle se prolonge. Il en résulte que les rédacteurs doivent toujours avoir présent le sentiment de leur responsabilité, et que les parents doivent choisir avec prudence un périodique. Qui n'a vu un enfant plongé dans la lecture d'une feuille peu engageante, aux couleurs criardes, aux caractères indistincts, et si l'on examine de plus près, offrant à l'avidité curieuse

enfantine un texte d'une banalité écoeuvante, trop hérisse encore si l'on n'y trouve pas la plus franche vulgarité? Il importait de réagir. Le bon journal d'enfants, déclarent les spécialistes, doit être capable de développer le sens artistique du jeune lecteur, et profiter de sa supériorité sur le livre, qui est d'être un organe d'actualité, pour ouvrir les yeux des jeunes sur les problèmes mondiaux contemporains.

On nous permettra de regretter que la page des enfants des grands quotidiens ait été dédaignée dans cette étude. Il serait sans doute possible d'en améliorer la valeur, et son grand avantage est d'atteindre les enfants des classes modestes; il suffirait qu'elle puisse être détachée du reste du journal pour que les jeunes ne soient pas incités à lire celui-ci.

Cet ouvrage, et la bibliographie qu'il renferme, ne manquera pas d'intéresser toutes celles qui se préoccupent des lectures des enfants.

P.

ROBERT DOTTRENS: *Le Progrès à l'Ecole: sélection des élèves ou changement des méthodes?* Delachaux & Niestlé S. A. Neuchâtel et Paris 1936. (Collection d'Actualités pédagogiques publiées sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau et de la Société belge de Pédagogie). Fr. 3.50.

Id.: *L'enseignement individualisé*. Id. Fr. 4.—

Au long de ces deux volumes qui intéresseront très vivement tout éducateur, l'auteur cherche quelle est parmi toutes les nouvelles formes

qu'a prises l'enseignement populaire au cours de ces dernières années, celle qui constitue la meilleure «méthode d'appel à l'épanouissement de l'enfant selon sa nature» et qui lui permettra aussi le mieux de s'intégrer harmonieusement à la vie sociale d'un milieu véritablement démocratique. Le 1^{er} volume présente un tableau général et critique fort intéressant des nouvelles méthodes d'enseignement: classes différenciées, qui ne permettent jamais qu'une sélection relative, et méthodes nouvelles d'enseignement: méthodes actives de travail collectif, individualisé ou mixte, parmi lesquelles les trois «méthodes-mères» de Freinet (coopérative de l'enseignement laïc), de Dalton et de Winnetka.

Le 2^e volume expose plus spécialement les résultats de l'expérience genevoise d'enseignement primaire individualisé, poursuivie depuis 1928 à l'Ecole de quartier de la rue du Mail transformée en école d'application (formation pratique des instituteurs) et en école d'expérimentation (recherche de procédés nouveaux, lutte contre la routine). Pour l'auteur, l'expérience genevoise est concluante: elle démontre la nécessité et la possibilité d'une synthèse du travail collectif développant le côté social de l'enfant et du travail individualisé (méthode du travail libre — du travail avec fiches, etc.) provoquant le libre et le plein épanouissement de ses facultés particulières.

S. R.